



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE LOCATION DÉCISION N° DM-21-390
ILLUMINATIONS EN DATE DU 05 NOVEMBRE 2021

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la volonté de la ville d'organiser une installation lumineuse sur le cours Marigny pour les fêtes de fin d'année;

CONSIDÉRANT la proposition faite par la société Leblanc Illuminations.

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la société Leblanc Illuminations ; dont le siège social est situé 6/8 Rue Michaël Faraday – 72000 LE MANS, inscrite au registre du commerce et des sociétés du Mans sous le numéro B482 323 649, représentée par Arnaud LESCHEMELLE, dûment mandaté. Afin d'assurer la location des illuminations du 3/12/2021 au 3/01/2022 dans le cadre des fêtes de fin d'année ; le montant de la prestation s'élève à trente-trois mille neuf cents soixante euros et soixante centimes :33960,60 TTC

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20211105-lmc1H9049H1-AR
Date de réception en Préfecture : 05/11/2021
Date de Publication : 05/11/2021